




# Vacances de Printemps

Accueil de loisirs

22 avril au  
03 mai 2024





Partons à la  
découverte de la  
faune et de la flore



Visite de l'aquarium  
Sea life



Mandala nature



Balade nature  
(circuit des salamandres)



Rencontre inter-centres  
Bar sur Aube autour du handisport

Et bien d'autres  
activités à  
découvrir!!!



# Inscription



## Obligatoire Pour l'accueil de loisirs

**Inscription : du 09/04 au 17/04 à 16h00**

**Sous réserve de places disponibles (merci de privilégier les inscriptions par email)**  
*Inscription possible pour la deuxième semaine jusqu'au 24 avril à 18h00*

## Rappel : 3 jours d'inscription minimum/semaines

Mail pour les inscriptions : [acm.vendeuvre@gmail.com](mailto:acm.vendeuvre@gmail.com)

En cas de problèmes en lien avec les inscriptions, vous pouvez nous joindre au 03 25 41 33 30 - 06 98 78 65 92

### Pôle ados (à partir du collège)

### Inscription fortement recommandée

Par mail : [acm.vendeuvre@gmail.com](mailto:acm.vendeuvre@gmail.com) ou par téléphone au 03 24 41 33 30 - 06 98 78 65 92

## Modalités d'inscription

Pour s'inscrire à l'accueil de loisirs et au pôle ados, une adhésion à l'association TRAIT D'UNION est obligatoire :

**Adhésion à la Maison Pour Tous valable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024**

🔑 Carte individuelle : 10 €

🔑 Carte famille : 25 €

**A prévoir pour les inscriptions** : carnet de santé et une attestation de quotient familial pour les non adhérents.  
Vous trouverez le dossier d'inscription sur notre site internet :

<https://mptcvendeuvre.wordpress.com/>

Merci de privilégier le règlement par virement (aucun règlement en espèce ne sera accepté)

Pour les règlements par chèque, plusieurs chèques sont possibles (sous conditions)



**Les chèques vacances sont acceptés.**

**Déductible des impôts pour les moins de 6 ans !**

**En cas d'annulation pour l'accueil de loisirs :**

**Seules les absences avec un certificat médical seront déduites des factures.**

## Horaires

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, avec une garderie sur inscription à partir de 7 heures et le soir jusqu'à 18h30 (cf fiche d'inscription).

Le pôle ados est ouvert les après-midis, en journée complète ou en soirée selon le programme d'activité.

## Tarifs

Pour l'accueil de loisirs, un tarif est établi en fonction du quotient familial, du lieu d'habitation et des modalités d'inscription. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour valider l'inscription, le règlement par chèque ou par virement sera établi au moment de l'inscription.

Le pôle ados est gratuit. Un tarif spécifique est établi pour les sorties et animations spécifiques.

**L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement.**



# VACANCES PRINTEMPS 2024

## NOM & PRENOM RESPONSABLE LEGAL

Adresse

Tél :

Nom et Prénom de l'enfant(s)

Date de naissance :

Age :

Quotient Familial : Montant :

Numéro allocataire :

CAF :  MSA :

Cocher les jours et la formule retenus et préciser le nombre d'enfants concernés.

Pour les demi-journées précisez si matin / après-midi.

	Journée avec repas	Journée sans repas	Demi- journée avec repas	Demi- journée sans repas	HORAIRE OBLIGATOIRE Précisez heures d'arrivée et de départ	Infos
22/4/24						
23/4/24						
24/4/24						
25/4/24						Sortie inter-centres ou Maison du parc
26/4/24						
29/4/24						
30/4/24						Sortie aquarium (sea-life)
1/5/24	férié					
2/5/24						
3/5/24						

repas :

<input type="checkbox"/>	sans porc
<input type="checkbox"/>	sans gluten
<input type="checkbox"/>	végétarien

Allergies alimentaires :

### 3 jours minimum d'inscription par semaine obligatoire

NOUVEAU : un sac avec des affaires de rechange complet obligatoire pour les -6 ans

### RAPPEL : heures de l'accueil de loisirs : 8h30-12h / 13h30-17h30

Garderie possible de 7h à 8h30 et de 17h30 à 18h30 sur inscription

(gratuite pour les parents qui travaillent – justificatif à fournir sinon la garderie sera facturée)

En cas de non respect de l'horaire indiqué de garderie, un supplément sera facturé (cf règlement intérieur)

### Précisions sur les horaires de départ et d'arrivée hors garderie :

Matin : jusqu'à 9h30 **max** Pour le midi : de 11h50 à 12h05 / 13h30-14h **max** Pour l'après-midi : à partir de 17h

Aucun enfant ne sera accueilli ou autorisé à entrer ou sortir en dehors de ces horaires sauf motif impérieux

**Chaque enfant devra arriver avec un sac contenant gourde et une casquette**

En cas d'absence, la journée sera facturée, sauf sur certificat médical ou motif impérieux (cf règlement intérieur)

Document à retourner par mail : [acm.vendeuvre@gmail.com](mailto:acm.vendeuvre@gmail.com)

DATE ET SIGNATURE